A la Chambre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La discussion des articles

L'après-midi, la séance est ouverte, à 15 h., sous la présidence de M. Fernand Bouisson.

L'ordre du jour appelle la discussion des articles du deuxième projet spécial.

M. Flandin, député communiste du Nord, proteste contre la diminution des salaires. Il approuve les dockers du Havre et de Dunkerque de s'être mis en grève. Il demande que le Gouvernement accorde un secours d'un million aux dockers en grève de Dunkerque et du Havre et proteste contre la présence en cette ville de 600 gardes mobiles.

Les articles 1 à 12 sont votés.

Un amendement de M. L. Marin est repoussé...

M. Louis Marin soutient un amendement à l'art. 13 (autorisation de procéder à une nouvelle émission de bons du Trésor dans la limite de 5 milliards). Cet amendement tend à réduire à 2 milliards l'émission des bons du Trésor. Si vous voulez revoir, dit-il, les jours tragiques de 1926, vous n'avez qu'à voter l'émission de 5 milliards. Rappelez-vous le danger immense de l'inflation, c'est-à-dire la planche à billets.

M. Flandin. — En montant l'émission de ces bons dans le deuxième provisoire, vous avez cédé au précédent. Limitons aux besoins du mois de janvier l'émission de bons du Trésor. N'institutions pas une période de facilités de dépenses. (Appl. à dr. et centre droit).

M. Chéron. — J'ai le secret de dire que en présence au ministère des Finances cet le signe que cette période a pris fin. M. Louis Marin ne veut me donner que 2 milliards; MM. Delcaille et Flandin, 4 milliards. Je n'accepte pas un sou de moins que ce que j'ai demandé. Parlons franc. Tout cela, c'est de la politique. Je fais appel aux républicains et je pose la question de confiance.

M. Flandin. — Vous avez fait appel, M. Chéron, aux bons au Trésor républicain. Je ne savais pas qu'il y eut deux sortes de bons. (Appl. droite et centre. Vives clameurs à l'extrême-gauche). Ayant siégé à vos côtés dans un gouvernement, je peux avoir confiance en vous pour tenir votre promesse de déposer votre projet de redressement, avant la fin de janvier. Mais je n'ai pas grande confiance en la majorité qui vous soutient pour voter vos mesures. (Appl. droite et centre. Vives protest. extrême-gauche).

L'amendement de M. Marin, tendant à limiter à 2 milliards l'émission de bons du Trésor, combattu par le Gouvernement qui pose la question de confiance et par la Commission des Finances, est repoussé par 400 voix contre 190.

...ainsi qu'un autre de M. Delesalle

L'amendement de M. Delesalle (limitation à 4 milliards) est repoussé dans les mêmes conditions par 349 voix contre 235.

Les articles 13 à 16 sont adoptés.

L'ensemble du projet est adopté par 524 voix contre 33. La Chambre adopte plusieurs projets de loi. Elle décide de se réunir ce soir pour discuter le projet sur les blés.

La séance est suspendue à 18 h. 35.

Séance de nuit

La séance est reprise à 21 h., sous la présidence de M. Fernand Bouisson.

Le problème du blé

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la défense du marché du blé.

M. Chevrier, député du Loiret, rapporteur de la Commission d'agriculture, donne un avis favorable au projet. Il rappelle que le projet autorise le ministre des Finances à consentir à la Caisse nationale des crédits agricoles pour la durée d'une année, un crédit de 300 millions.

M. Deyris, député des Landes, rapporteur de la Commission des Finances de la Chambre, parle dans le même sens.

Un amendement de M. Chasseigne combattu par le Gouvernement et la Commission est disjoint.

L'article 1er du projet est adopté.

(*La séance continue*).

NE LAISSONS PAS TUER L'AUTOMOBILE

On nous prie d'insérer ce qui suit :

Les industriels, commerçants et usagers de l'automobile seront-ils donc toujours taillables et corvéables à merci ?

Il n'est que de lire les projets du Gouvernement pour se rendre compte que l'automobile est menacée dans son existence même.

Que nous disent ces projets:

« Les transports des marchandises par véhicules automobiles seront taxés à 7 % du montant des recettes, et les transports des personnes à 12 %.

« Sont considérés comme entrepreneurs de transports tous individus (personnes ou sociétés), qui mettent à prix d'argent des véhicules automobiles à la disposition des tiers, ou qui réalisent « pour leur propre compte », des transports de marchandises ou de personnes. »

Les conséquences de cette fiscalité excessive, que le Parlement ne saurait voter, seraient incalculables et s'étendraient à tous les domaines de l'activité nationale.

Elles seraient: de réduire considérablement la vente des véhicules automobiles; d'arrêter le trafic automobile; d'accroître le chômage; d'augmenter le coût de la vie, car les transports lents et chers c'est la vie chère; d'aggraver la crise économique.

N'oublions pas que l'automobile, c'est le transport à bon marché, l'automobile c'est le gagne-pain de 1.500.000 travailleurs; l'automobile rapporte à l'Etat sept milliards par an...

Il faut empêcher le Parlement de souscrire à cette politique ruineuse. On compte en France une automobile pour cinq électeurs.

Unissons de l'automobile, aujourd'hui même, exigez de votre député qu'il vote contre tout projet de loi qui aggraverait les charges déjà écrasantes de l'automobile. Dans votre intérêt, dans l'intérêt général.

L'assassinat d'une septuagénaire à Péruwelz

Les circonstances de l'assassinat d'une septuagénaire, Mme veuve Delgaste, qui fut trouvée étranglée le 11 novembre, ont pu être précisées.

On sait qu'à la suite de l'instruction ouverte par M. le juge Mauroy, celui-ci réussit à mettre la main sur trois individus, contre qui pesaient les charges les plus graves: Hommerin, ouvrier typographe; François Dieudonné, dit « Bouboule », et Van Caenenbergh, cabaretier.

Ces trois individus étant sous les verrous, M. le Juge d'instruction s'efforça durant les interrogatoires nombreux auxquels il procéda et les diverses confrontations des inculpés, d'établir la part de chacun d'eux dans le forfait qui leur était reproché. Ce ne fut pas chose aisée: les trois hommes essayaient de dégager leur responsabilité en se chargeant mutuellement.

Une bonne centaine de témoignages furent recueillis à l'instruction et aujourd'hui M. Mauroy a pu enfin mettre cette affaire au point.

Il résulte des renseignements qu'il a consignés que Dieudonné n'a pas participé au crime du 11 novembre. Hommerin seul est entré dans la maison et a dû étrangler la victime, tandis que Van Caenenbergh faisait le guet.

Tels sont les deux points importants que M. le juge Mauroy a pu établir d'une façon positive.

Le vol a été le mobile du crime; quelle en a été l'importance? On ne le sait pas encore.

Ce qui a pu être établi, c'est la part de responsabilité de chacun des trois inculpés dans le vol qui fut commis au domicile de la victime, quelques jours auparavant, le 5 novembre.

Sans connaître davantage le montant de ce premier vol, il est acquis que Van Caenenbergh n'y a pas participé; seuls les deux autres complices s'en sont rendus coupables.

Tel est à l'heure actuelle l'état de l'instruction, qui n'est pas encore terminée.

La fête de Noël au Sanatorium mutualiste de Sailly-lez-Lannoy

Ce fut une belle journée que celle de dimanche pour les pensionnaires du Sanatorium de Sailly. Grâce à de nombreux concours généreux et dévoués, la fête de Noël a obtenu un très vif succès.

Le matin, il y eut une visite d'une délégation de la Mutuelle du personnel de la police de Roubaix. A midi, un repas plus copieux que d'ordinaire fut servi aux pensionnaires. L'après-midi, une récréation musicale et vocale fut donnée. Plusieurs chanteurs amateurs, membres de sociétés de secours mutuels, furent très applaudis, puis une large distribution de friandises fut faite aux pensionnaires qui reçurent aussi des jouets pour leurs enfants et des paquets contenant des vêtements, chaussures, articles de lingerie et bonneterie, ainsi que de coupons de tissus. Une tombola fut tirée entre tous les pensionnaires.

On notait la présence de MM. Degand, président de l'Union des Sociétés de Secours mutuels et président de la Commission administrative du Sanatorium; Vandekerchove et Deschamps, vice-présidents; A. Chrétien, administrateur, ainsi que plusieurs présidents de sociétés de secours mutuels qui avaient tenu à apporter leur sympathie aux pensionnaires.

M. Degand tint à adresser des paroles d'encouragement à ceux qui, éloignés de leurs foyers, vont à Sailly pour retrouver une bonne santé. Il fit également l'éloge du personnel toujours si dévoué, et adresse des remerciements tout particuliers aux personnes généreuses: Mme Albert Motte, les Maisons Motte et Marquette, Peucelle, Flévet Frères, Welcomme, Carville, François, Herbaut-Denneulin, Gustave Réquillart, Houzet-China, Fabriques du Nord, J. Roussel, Mangin, ainsi que la Fraternelle des Combattants et la Mutuelle des facteurs, pour leurs dons importants.

Le Congrès du Syndicat national des experts-comptables

Ainsi que nous l'avons annoncé précédemment, l'assemblée générale et le Congrès annuel de ce groupement ont eu lieu à Paris.

Les trois séances de travail corporatif ont été dirigées par M. Joseph Leblanc, expert-comptable près la Cour d'appel de Paris, et par M. René Delaporte, tous deux présidents d'honneur du Syndicat. Une grand nombre de parlementaires ont suivi ces travaux en affirmant qu'ils mettraient en pratique les enseignements qui en découlaient pour eux.

Le Gouvernement, la Ville de Paris, le Parlement et le Sénat ont également exprimé, par la voie de leurs représentants, au banquet qui a clôturé l'ensemble de ces manifestations, tout l'intérêt qu'ils portent à l'élite des professionnels de la comptabilité.

La ville de Lille a été choisie comme siège du troisième Congrès du Syndicat national.

A cette occasion, de nombreuses centaines d'experts-comptables de toutes les régions de la France, des colonies françaises et de l'étranger, seront, en fin 1933, les hôtes de la section Nord et Pas-de-Calais, de la ville de Lille et de nos deux départements.

Des dispositions sont déjà prises pour assurer le succès complet de cette manifestation.

Les industriels qui accepteraient une visite de leurs établissements par les délégations d'experts-comptables et tous les groupements régionaux qui voudraient prêter leur concours à quelque titre que ce soit, sont priés de bien vouloir adresser leurs propositions au président de la Section régionale, 27, rue des Pyramides, à Lille. Téléphone, 63-53 Lille.

Dernière Heure

La discussion des projets financiers à la Chambre belge

Une proposition socialiste est repoussée

Bruxelles, 27 décembre. — La Chambre a repris en séance de nuit la discussion des projets financiers du Gouvernement. Après une intervention d'un député communiste, la discussion générale est close et la Chambre passe à l'examen des articles, suivant le texte de la Commission.

M. Merlot, socialiste, propose de disjoindre l'article 1er qui autorise le Gouvernement à créer une taxe spéciale et progressive sur toutes les rémunérations ou revenus sans exception, cet article constituant, aux yeux des socialistes, une grave atteinte aux pouvoirs du Parlement et une violation de la Constitution.

M. Jaspar, ministre des Finances se refuse à cette disjonction qui est repoussée par 95 voix contre 68.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

Au Central Sporting-Club

Paris, 27 décembre. — Ce soir au Central Sporting Club, Murat a battu l'Italien Dimascio aux points en 10 reprises.

Yaget bat Maury aux points.

Campagne bat Gaston Silberstein par abandon à la 5e reprise.

Prillieux bat Eddie Sullivan aux points.

Payen bat Perraud aux points.

Sanga bat Schmitt aux points ; Sanches bat Justice aux points.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 27 décembre.

Clos.

	New-York		Nouv.-orl.		New-Orléans	
Temo	Préc.	Jour			Préc.	Jour
Disp. ..	5.85	5.93	—.—	—.—	5.82	5.82
Déc. ...	6.45	6.45	—.—	—.—	6.35	6.40
Janv. ..	5.79	5.77	—.—	—.—	5.77	5.73
Fév. ...	5.84	5.83	—.—	—.—	—.—	—.—
Mars ..	5.91	5.89	—.—	—.—	5.87	5.87
Avril ..	5.96	5.96	—.—	—.—	—.—	—.—
Mai ...	6.02	6.02	—.—	—.—	6.02	5.99
Juin ...	6.08	6.08	—.—	—.—	—.—	—.—
Juillet .	6.17	6.15	—.—	—.—	6.13	6.08
Août ..	6.21	6.21	—.—	—.—	—.—	—.—
Sept. ..	6.27	6.27	—.—	—.—	—.—	—.—
Oct. ...	6.33	6.33	—.—	—.—	6.28	6.27
Nov. ...	6.38	6.39	—.—	—.—	—.—	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 3.000; aux ports du Golfe, 62.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 25.000; France et Continent, 18.000; Japon et Chine, 6.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres. — Clos.

New-York. — Sur Paris, 3.90 ½; Câb. transf., 3.3356; sur Bruxelles, 13.86 ½.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 279; à terme sur janvier, 65; mars, 71; mai, 76; juillet, 81; septembre, 8; octobre, 89; décembre, 91. — Ventes: 5.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 27 décembre. — Les dispositions générales de la place sont assez encourageantes et certaines maisons de commission recommandent des achats judicieusement choisis. La séance d'aujourd'hui s'est caractérisée par un marché extrêmement étroit, les transactions ne portant que sur 800.000 titres. Après une ouverture ferme, le marché est devenu irrégulier, mais les variations ont été insignifiantes. A défaut de renseignements favorables, la tendance générale est devenue assez lourde, les brokers annonçant quelques ventes. Les valeurs de tabac ont cédé à la pression mais le pétrolifères ont fait preuve de fermeté. La tendance était lourde en clôture.

L'American Cancy a déclaré son dividende trimestriel régulier de 1 dollar. L'Allied Chemical and Dye Corporation a annoncé son dividende trimestriel régulier de 1 dollar 50.

Les récompenses de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille

Au cours de la séance solennelle de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, qui se tiendra le dimanche 8 janvier, à 15 h., dans la salle des fêtes de la Société Industrielle, à Lille, se fera la distribution des récompenses aux lauréats de cette société.

M. Antoine Malatray, directeur général de la Compagnie des mines de Béthune est titulaire du prix Léonard Danel.

Le grand prix Kuhlman est venu récompenser le travail scientifique de **M. André Duparque**, maître de conférences de pétrographie à la Faculté des Sciences.

Le prix des lettres Hippolyte Verly-Lecourre de Beauvais, est décerné à **M. J.-H. Louwyck.**

La belle étude sur « Lille et la Flandre wallonne au XVIIIe siècle » qu'a publiée M. le professeur Maurice Braure, lui vaut d'obtenir le prix Louis Danel.

M. Henri Dupont, négociant à Lille, s'est vu attribuer le prix Gustave Dubar (Mutualité).

Le prix de littérature ne pouvait être mieux décerné qu'à **M. René Derville.** La Société des Sciences a rendu un juste hommage à ce poète et romancier à qui nous devons quantité d'œuvres puissantes, telles que: Témoignages; Pastels; Sous le signe de l'Amour; Cœurs incertains; son célèbre « Claude Daniel » en trois volumes dont le dernier lui a valu un prix Montyon d'Académie française, etc...

M. René Derville, originaire de Lille, vient en outre d'être reçu membre du bureau des Rosati de Flandre.

M. Emile Coornaert, actuellement professeur à l'Ecole des hautes études est titulaire du grand prix d'histoire pour son ouvrage intitulé: « Un centre industriel d'autrefois: la draperie sayetterie d'Hondschoote (XIVe-XVIIIe siècles).

Le prix de musique est décerné à M. l'abbé **Jules Delporte**, de la Madeleine, directeur de la Revue liturgique et musicale. Il donne chaque année à l'Université catholique, des conférences et des auditions sur la musique d'autrefois. Il a notamment reproduit une messe de Van Pulner qui fut maître de chapelle à la cathédrale de Cambrai et ensuite à Notre-Dame de Paris, ainsi d'ailleurs que quantité d'œuvres d'anciens maîtres de l'Ecole franco-flamande et cambrésienne.

Un second grand prix de Rome en 1888 pour la gravure au burin, **M. Julien Deturck**, originaire de Bailleul, est titulaire du prix Delphin-Petit (Arts).

Pour une magnifique série d'eaux-fortes sur Lille et pour des lithographies de vieux moulins et paysages en Flandre, **M. Pierre Maurels**, artiste peintre et graveur lithographe obtient le prix Boldoduc.

Cherry Rocher
LIQUEUR
fraîche au palais et chaude au cœur

— La loi martiale est en vigueur dans la plus grande partie du Hongrie où le public ne peut sortir des maisons entre le couvre-feu et le lever du soleil.

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 28 décembre :

Aujourd'hui, saints Innocents ; demain sainte Eléonore.

Soleil : Lever, 7 h. 40 ; coucher, 15 h. 59.

Lune : Nouvelle du 27 ; premier quartier le 4.

Bulletin météorologique pour la journée du 26 (Région Nord) : Temps pleuvable ; ciel couvert, brumeux, quelques pluies intermittentes ; vent de sud modéré, minimum sans changement sur la veille.

Caisse d'Epargne : Caisse fermée.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h. au Groupe d'Ecoles Linnée (entrée par la rue Ingres prolongée ; de 14 à 17 h., local de la Goutte de Lait.

Bains Municipaux : Piscine : Messieurs, de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 30 ; Baigneires : de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 30.

Une réunion générale des administrateurs de la Caisse d'épargne

En cette fin d'année 1932, les administrateurs de la Caisse d'épargne se sont réunis pour établir le bilan de l'exercice écoulé. Ce bilan s'avère très florissant, puisque, malgré le chômage, malgré la crise, les dépôts ne sont accrus cette année de plus de 3-4 millions. M. Bonami Wibaux présidait cette réunion et l'on notait à ses côtés, MM. Anselme Deffrennes, président de la succursale de Lannoy ; Louis Lepers, de Croix ; Malfait, de Wattrelos et Duez, de Leers.

LE RAPPORT DE M. BONAMI WIBAUX

M. Wibaux, en un discours circonstancié, retraça l'activité de la Caisse d'Epargne et les événements qui se déroulèrent durant cette année. Laissons-lui la parole:

Les dépôts aux Caisses d'épargne n'ont pas cessé de s'accroître depuis la guerre mais c'est surtout au cours de ces deux dernières années que cet accroissement a été remarquable grâce à l'augmentation du maximum des dépôts qui a été porté à 20.000 fr. par livret pour les particuliers et à 100.000 fr. pour les sociétés spécialement autorisées.

La Caisse d'épargne semble avoir été bénéficiaire du facteur « Confiance » en recevant les capitaux sans emploi immédiat à la recherche d'un rendement raisonnable. Il semble du reste peu probable, que la réduction à 3 fr. 25 de l'intérêt puisse exercer une influence bien sérieuse sur nos dépôts.

Ici M. Scherpereel donne quelques chiffres qui démontrent de façon saisissante l'extraordinaire vitalité de cet établissement:

Il a été reçu à la Caisse centrale et aux succursales pendant l'année 1932: 55.104 versements, 3.950 nouveaux pour une somme de 95.976.594,78

Il a été payé 34.350 remboursements, pour une somme de 73.414.201,24

Les mouvements des succursales de cette année s'élèvent à:

Lannoy. — 667 versements, 37 nouveaux pour une somme de, 866.410,—

167 remboursements, pour une somme de: 310.655,17

Croix. — 542 versements, 19 nouveaux pour une somme de: 668.918,—

77 remboursements pour une somme de: 156.937,45

Wattrelos. — 637 versements, 34 nouveaux pour une somme de: 1.239.879,—

153 remboursements pour une somme de: 296.405,44

Le solde du aux déposants qui était le 1er janvier, de: 301.158.179,11

est passé avec les intérêts à: 335.073.381,18

Soit pour 1932, une augmentation de solde de:..... 36.915.152,07

Après quoi, M. Wibaux reprit la parole:

Nous pouvons nous réjouir de la prospérité continue de notre établissement qui témoigne de la confiance inébranlable de notre clientèle envers une institution presque centenaire. Si la Caisse d'épargne connaît une telle prospérité, c'est bien parce que l'économie reste la vertu propre de notre race française.

Au cours de l'année 1932, nous avons vu s'accentuer la crise prévue l'an dernier. Nos déposants économes n'ont-ils pas été plus sages que ceux qui ont eu la vie trop dispensieuse pendant la période des gains faciles? Souhaitons que l'année 1933 puisse apporter un regain d'activité dans les affaires qui calmera les inquiétudes de notre population laborieuse que le souvenir du chômage rendra si cela est possible encore plus économe et plus prévoyante de l'avenir.

Nous avons eu à déplorer cette année, la perte de notre regretté président d'honneur M. Eugène Motte. C'est grâce à son bienveillant concours, que notre caisse a obtenu l'autonomie en 1902. Il a droit à toute notre reconnaissance, et nous conserverons de sa mémoire, un souvenir impérissable. Nous avons aussi perdu MM. Gabriel Roussel et Aimable Harcq, deux administrateurs des plus dévoués.

Nous avons eu le regret de recevoir la démission de notre dévoué vice-président M. Louis Ferrier qui a quitté Roubaix. Nous garderons le souvenir de cet excellent collègue et ami qui a, durant 40 ans, apporté tout son dévouement à notre institution. Le conseil a tenu à lui marquer sa reconnaissance en le nommant vice-président honoraire. Pour lui succéder notre conseil a désigné à l'unanimité M. Louis Lepersonnier, qui a rendu déjà à la Caisse d'épargne des services signalés.

L'amélioration des services. — Cette année notre Commission a fait heureusement aboutir divers projets à l'étude. Nous avons voulu étendre notre rayon d'action par l'ouverture d'une nouvelle succursale à Leers. Une salle de la Mairie a été mise à notre disposition, et grâce à l'appui de la municipalité, et au concours de quinze directeurs, des plus honorables, nous pourrons ouvrir cette succursale le dimanche 8 janvier 1933. Des pourparlers ont été engagés pour la création d'une autre succursale à Wasquehal, nous attendons la décision de la Municipalité de cette commune.

Nous avons ouvert le long des comptoirs des guichets distincts qui assureront la rapidité et la discrétion des opérations. Pour réduire le temps d'attente aux guichets, nous avons augmenté la durée des séances, de 9 h. à 11 h. 30, le matin et de 2 h. à 6 h. le soir.

La propagande. — Nous avons continué à encourager diverses œuvres locales par la remise de livrets qui sont partagés entre les mères de famille les plus assidues aux consultations de nourrissons, et de la mutualité maternelle. Nous aidons dans la mesure du possible les œuvres charitables. Nous pourrons l'an prochain travailler à la propagande de l'épargne dans les écoles en remettant des livrets aux élèves les plus méritants des écoles et des cours du soir, les initiant ainsi à l'idée de l'épargne et au désir de la développer.

Le ministre de la Prévoyance sociale n'a pas encore attribué les médailles si bien dues au dévouement des administrateurs. Les dossiers sont en instance depuis le mois d'octobre.

La Caisse d'épargne de Roubaix peut en attendant décerner les récompenses suivantes:

Pour vingt-cinq ans de service. — Un objet d'art à MM. Dutheit, Henri Honoré, Victor Dupont, André Pollet, Hector Desfontaines, Lucien Meillassoux, André Carissimo, Achille Duhamel, Charles Masure, Auguste Bayart, de Roubaix; H. Mulle, de Lannoy.

Pour vingt ans de services. — Une plaquette de vermeil à MM. Léon Rozet, de Roubaix; René Houzet, de Croix et Jean Lecomte, de Wattrelos.

Pour huit ans de services. — Une plaquette en argent à M. Henri Lecru, de Roubaix.

M. Louis Lepers, doyen d'âge des administrateurs, présenta ensuite quelques vœux que M. Wibaux nota soigneusement.

Voilà donc, en résumé, ce que fut la vie de notre Caisse d'Epargne durant l'année qui vient de s'écouler. M. Wibaux, pour terminer, félicita ses collaborateurs pour leur beau travail si désintéressé et dit l'étendue des services qu'ils rendent ainsi à notre population laborieuse et, par extension, au pays tout entier.

Halle Flipo. Réclame Biscuits 8 à 12 fr.

LES CARTES DE VISITE DU NOUVEL AN

A l'occasion du renouvellement de l'année, le public est invité à vouloir bien déposer les cartes de visite dans les hottes apposées à cet effet dans la salle d'attente du bureau de poste principal, boulevard Gambetta.

Les meilleures lampes, aux meilleurs prix sont à la S.C.L.A.E., 12, rue du Curé. 40035

AU CERCLE MILITAIRE

Des séances d'instruction, pour les officiers de réserve considérés comme spécialistes, sont organisées par note N° 1.216/3 du général commandant la 1re Région.

La première séance d'instruction est fixée pour Lille, Roubaix, Tourcoing, Halluin, au samedi 7 janvier 1933, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Emplacements: Pour les mitrailleurs: Citadelle de Lille. - Pour les engins: Salle d'honneur de la caserne Kléber. - Pour les transmissions: Salle des transmissions, caserne Kléber. - Pour les O.R. de renseignements: Caserne Négrier.

Pour les séances ultérieures, les officiers de réserve spécialistes seront avisés des dates, soit par leurs instructeurs de spécialités, soit par leurs instructeurs habituels.

POUR VOS ACHATS DE FIN D'ANNÉE, VOYEZ LA RUE DE LANNOY. 6d

Hôtel confortable : **LE PELICAN**, 23, rue des Croisades. **Bruxelles-Nord.**

CHEZ LES EPEULOIS DU RACING

Samedi 31 décembre, à 20 heures, aura lieu à la Brasserie « Aux Orphéonistes », 126, rue de la Gare, une soirée organisée par les Epeulois du Racing, avec le concours du Club Symphonique Croisien. Prix d'entrée: 2 francs.

Location de coffres-forts en Belgique par le **CRÉDIT DU NORD BELGE**, 32, rue du Fossé-aux-Loups, 32, **Bruxelles** et à Courtrai, Gand, Tournai, Mouscron, Menin, Péruwelz. 40398d

LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Une motocyclette et une auto entrent en collision

Un accident qui semble ne pas devoir comporter de suites graves, s'est produit au cours de la soirée de mardi, avenue Jean-Jaurès.

Vers 19 h., un motocycliste, M. Jacques Grombé, âgé de 24 ans, négociant, domicilié 48, rue de Lille, suivait cette artère et se dirigeait vers le boulevard de Paris.

Devant lui roulait, également dans la même direction, une auto conduite par M. Edmond Dazin, âgé de 45 ans, industriel, domicilié 85, rue Paul-Tedier, à Amiens. Mais cette auto, un peu avant la Laiterie, obliqua sur sa gauche pour pénétrer dans un immeuble de l'avenue.

L'auto franchit donc à ce moment toute la largeur de l'avenue, et le motocycliste, qui roulait derrière elle, et ne pouvait prévoir cette manœuvre, vint se jeter sur le côté gauche de la voiture. Le choc fut très brutal. La moto escalada le marchepied de l'auto et vint défoncer la portière arrière. Les glaces volèrent en miettes. Quand au motocycliste, il fut jeté brutalement sur le sol où il resta évanoui.

On se précipita à son secours et on le transporta chez M. Jacob, 60, avenue Jean-Jaurès, où M. le docteur Bathiat vint lui prodiguer ses soins. Fort heureusement, il y avait eu plus de peur que de mal et le praticien ne releva, outre une forte commotion, que des contusions multiples, sans doute, mais peu graves.

Après avoir été pansé, le blessé a été reconduit à son domicile. Sa machine a été sérieusement détériorée au cours de la collision.

M. Mounié, commissaire de police du 2e arrondissement, s'est rendu sur les lieux pour procéder à l'enquête.

L'automobiliste déclare qu'avant de braquer à gauche, il a plusieurs fois actionné son signal « Stop ». Effectivement ce signal a été vu par plusieurs personnes. L'enquête déterminera à qui incombe la responsabilité de cet accident.

Un septuagénaire est renversé par une auto

Vers 19 h., également, un septuagénaire, M. Albert Aubert, âgé de 71 ans, domicilié 73, rue d'Inkermann, circulait boulevard de Paris. A peu de distance de la rue Chanzy, il voulut traverser le boulevard mais, à peine avait-il franchi la voie des tramways qu'il fut renversé par une auto conduite par M. Gaston Méresse, 35 ans, voyageur de commerce, domicilié 40, avenue Jean-Jaurès, lequel venait du boulevard Gambetta.

L'auto roulait à faible allure, ce qui fait que le vieillard, qui fut touché par l'aile droite de la voiture, ne fut que peu grièvement atteint.

On se porta à son secours et on le transporta à la pharmacie Constant, où le pharmacien et son aide, M. Anselin, lui prodiguèrent leurs soins. M. Aubert ne porte, fort heureusement, qu'une plaie contuse au cuir chevelu. Après avoir été visité par M. le docteur Dubois, il a été reconduit chez lui.

La police a ouvert une enquête sur cet accident, heureusement peu grave.

LES ÉLÉGANTES assortissent leurs souliers à leurs toilettes : elles trouveront chez **BOUCAU** le soulier qui leur convient. Teinture immédiate. 5, rue Pre-Motte. 708

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — L'agent de police Vandenberche, a procédé lundi vers minuit, rue des Longues-Haies, à l'arrestation d'un sujet hongrois, Paul Dejay, 43 ans, mineur, demeurant à Marchienelle (Belgique), sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion.

DU TABAC POUR LES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — L'Administration des Hospices de Roubaix remercie le « Canari Club », rue Pasteur, qui a fait don d'une somme de 196 francs pour une distribution gratuite de tabac aux pensionnaires de l'Hospice Civil, rue de Blanchemaille.

CERCLE MILITAIRE. — Le Président du Cercle prie les membres libres aujourd'hui mercredi de vouloir bien l'accompagner aux funérailles du fils du capitaine Louis Parenthou. Réunion à 9 h. 15, au domicile 20 bis, boulevard de Cambrai, à Roubaix.

A LA SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS ANCIENS SOLDATS COLONIAUX FRANÇAIS. — En raison du Nouvel an, la réunion de janvier n'aura pas lieu. L'assemblée trimestrielle, suivie de tombola, est fixée au dimanche 5 février.

AMICALE PAUL BERT. — Le Comité de l'Amicale Paul-Bert (Ecole rue d'Orsay), se réunira exceptionnellement aujourd'hui mercredi, à 20 h., pour une question de la plus grande importance.

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce soir, à 20 h., répétition générale.

CERCLE ORPHÉONIQUE « LES XL ». — Ce mercredi, à 19 h. 30, au local, répétition générale.

ORPHEON « LES INOFFENSIFS ». — Ce soir à 20 h., répétition générale.

FANFARE DE TROMPETTES « LES ENFANTS DU NORD ». — Ce soir à 19 h. 30, au siège, répétition générale.

PHILHARMONIQUE DU JEAN-GHISLAIN. — Ce soir mercredi, répétition générale, à 20 h. 15.

CHORALE L'EPEULOISE. — Répétition générale au siège, aujourd'hui mercredi, à 20 h.

SEUL LE
CARBOLUX
remplace avantageusement l'anthracite.
DÉPOSITAIRES :
Rx: Ets Monnier et Lamarque, T. 19.65
Tourcoing : Blacq et Rammaert, T. 4.47

CROIX

LA VENTE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

La vente du timbre antituberculeux doit se terminer le 5 janvier et déjà l'on constate que les vignettes ont été placées en moins grande quantité que les années précédentes. Toutefois, le Comité local espère que les fêtes du Nouvel An donneront l'occasion aux habitants d'utiliser le timbre pour être placé sur les nombreuses correspondances et qu'il pourra aussi être vendu au cours des fêtes et banquets. C'est là une occasion d'intensifier la vente du timbre et que chacun s'y emploie selon ses moyens, pour atteindre le résultat des années précédentes.

LES FUNÉRAILLES DE M. J.-B. DELEVOIS

Une foule nombreuse a assisté aux funérailles de M. Jean-Baptiste Delevois, ancien conseiller municipal, ancien administrateur des Hospices et ancien combattant de 1870-71, qui eurent lieu mardi, à 10 h., en l'église Saint-Pierre.

M. l'abbé Lefebvre, curé, assisté de MM. les abbés Heyte et Vandriesche, procéda à la levée du corps au domicile du défunt, 1, rue de l'Allumette. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Afflard, président de la Chambre syndicale d'horticulture de Roubaix-Tourcoing; Delombaerde, du Cercle Horticole de Tourcoing; Blonde, du Club du Chien de Défense; Dumoulin, de la Société de boules du « Bon Fraisier »; Roosebek, des « Amis Réunis » de Roubaix; Roekens, horticulteur à Croix.

L'office religieux fut célébré par M. l'abbé Lefebvre, assisté de MM. les abbés Heyte et Vandriesche.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait les délégations des Cercles horticoles de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, la Comité Républicain de Croix et de l'Union Mutualiste Croisienne.

UNE SAISIE DE CINQUANTE KILOS DE TABAC BELGE

Lundi, vers 17 h. 45, des douaniers de la brigade de Roubaix-droite apercevaient deux individus déposer chacun un gros colis chez M. Ferdinand Créteur, 9, cour Delesdiere, rue de la Fonderie, à Croix. Flairant la fraude, les douaniers surveillèrent la demeure au cours de la nuit.

M. Créteur, remarquant que son domicile était cerné, essaya de brûler le tabac, mais sans réussir. Mardi matin, de très bonne heure, une perquisition fut opérée. Les deux ballots, qui contenaient ensemble 50 kilos de tabac, furent saisis.

EN FAVEUR D'UNE VEUVE ET DE SES HUIT PETITS ENFANTS. — La quête autorisée par M. le Maire qui a été faite dimanche en faveur d'une veuve et de ses huit petits enfants a rapporté la somme de 2.066 fr.

LA FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS. — Les établissements publics pourront rester ouverts durant les nuits du samedi 31 décembre 1932, 1er janvier et lundi 2 janvier 1933. Les débitants munis de l'autorisation exigée seront autorisés à jouer de la musique et à laisser danser dans leur établissement jusque minuit les trois jours.

CHORALE SAINTE-CECILE. — Ce soir, mercredi, répétition, à 20 h. 30.

WASQUEHAL

LES FUNÉRAILLES DE M. CARLOS GHESQUIER. — Mardi matin, à 9 heures, ont eu lieu au milieu d'une grande affluence, les funérailles de M. Carlos Ghesquier, mutilé de guerre à 100 %.

Parmi la nombreuse affluence on remarquait la présence de M. Henri Détailleur, maire de Wasquehal et quelques conseillers municipaux, une importante délégation de la Fraternelle des combattants roubaisiens et de l'Association des Invalides de guerre, ainsi que de nombreux parents et amis du défunt.

A l'issue de la cérémonie religieuse qui se déroula en l'église Saint-Clément du Capreau, le cortège se dirigea vers le cimetière où se fit l'inhumation.

LES FUNÉRAILLES D'UN ANCIEN COMBATTANT. — Mardi matin ont eu lieu en l'église Saint-Clément, les funérailles de M. Alphonse Deposorter, ancien combattant de la guerre 1914-18, décédé à l'âge de 59 ans.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt, 4, rue Eugène-Guillaume, par le clergé de la paroisse.

Parmi la nombreuse affluence qui formait le cortège on remarquait une importante délégation avec drapeau de la section des anciens combattants du Capreau. M. Daniel Levoyale représentait l'administration municipale avec quelques conseillers municipaux.

DÉBITS DE BOISSON. — Les débitants de boisson pourront laisser leurs établissements ouverts à l'occasion des fêtes de la nouvelle année les nuits des 31 décembre et 1er janvier. Ceux qui auront l'autorisation régulière pourront laisser danser et jouer de la musique jusqu'à 1 heure du matin.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le percepteur sera à la mairie aujourd'hui mercredi de 14 h. 30 à 16 h., pour percevoir les contributions, taxes et impôts divers et pour payer les mandats départementaux. M. Fauvergue, contrôleur des contributions directes, se tiendra à la Mairie, le même jour, aux mêmes heures, pour recevoir les réclamations.

NOURRISSONS. — Jeudi, 5e jeudi du mois, il n'y a pas consultation des nourrissons.

CONTRE LE VOL & L'INCENDIE
Coffres-Forts "